

nous attendons des autorités dans ce domaine, et nous aidera à affronter les problèmes qui se poseront inévitablement.

J'ai passé toute la matinée à parler aux délégués de deux importants organismes de l'Ontario qui, à l'occasion d'une assemblée annuelle commune, organisée sous l'égide d'un organisme fédéral plus important, étudiaient leurs activités relatives à la gestion de l'environnement. Il était surtout question de l'air et de l'eau. Notre discussion a été très utile et nous avons eu l'occasion d'examiner ce que faisait le gouvernement fédéral, c'est-à-dire les mesures très concrètes que nous avons prises en matière de financement, d'organisation et de réglementation. Nous avons aussi parlé de la coopération que nous nous efforçons d'instaurer avec des organismes comme les leurs y compris l'industrie automobile, par exemple. Il existe une association appelée PACE qui s'occupe des problèmes écologiques dans l'industrie pétrolière. Tous ces organismes commencent à avoir une idée de la façon dont nous pouvons travailler ensemble à cause des responsabilités que nous partageons.

J'espère qu'à l'avenir l'opposition s'acquittera de ses responsabilités sérieusement, d'une manière constructive et responsable et que les députés de l'opposition vont pouvoir profiter des aspects émotionnels de ces questions. J'espère que l'opposition va pouvoir exploiter la crainte légitime qu'inspirent ces substances à la population. Il y a quelques jours, je me demandais ce que deviendrait la question des biphényles polychlorés s'ils devaient l'aborder comme nous la formulons. Ce serait toujours le même problème, mais il serait beaucoup moins attrayant politiquement, car c'est une affaire plutôt délicate, et l'un des experts scientifiques qui suit la question me disait qu'une foule de gens, y compris moi-même, incapables de pénétrer au cœur des aspects techniques de la question, sont dans le brouillard dès que l'on parle de dioxine. Comment les gens pourront-ils savoir quels sont les dangers relatifs si l'on n'entame pas un débat sérieux au lieu d'essayer de marquer des points politiques et d'avancer des idées qui risquent de créer presque autant de problèmes qu'elles en résoudre? C'est cela que nous attendons de l'opposition, une attitude qui irait dans le sens des intérêts canadiens, c'est ce que j'espère pour le futur.

M. Cassidy: Monsieur le Président, j'apprécie le ton de l'intervention du député. Il faut porter une partie de l'accusation sur le gouvernement libéral précédent qui n'a pas su prendre les mesures pertinentes au moment voulu. Mais ce qui me préoccupe, c'est qu'il vient d'un parti qui détient le pouvoir en Ontario depuis de nombreuses années.

M. Lewis: Et pour de nombreuses années encore.

M. Cassidy: Peut-être; nous verrons cela le 2 mai. Au rythme où vont les choses, ils seront peut-être bien balayés complètement avant le 2 mai.

Je faisais partie du Parlement de l'Ontario en 1979 lorsque nous avons adopté la Loi sur les produits dangereux. On

Les subsides

l'appelait la Loi sur les pollueurs, et elle stipulait que les transporteurs de substances dangereuses et toxiques seraient responsables des dégâts causés par ces substances si elles se déversaient accidentellement. C'était un bon texte de loi sur lequel nous avons travaillé dur et longtemps. Ma collègue, Marion Bryden, en particulier, s'est beaucoup dépensée pour le faire adopter. Mais, en dépit du ton positif de l'intervention du député, il faut tout de même voir les faits tels qu'ils se présentent. Dans trois ou quatre jours, son chef de file va aller soutenir la campagne du premier ministre de l'Ontario en chantant les louanges du premier ministre et la grandeur du parti progressiste conservateur. Le projet de loi, qui aurait en fait fourni des moyens concrets de remédier à un épanchement à Kenora cette semaine, n'a toujours pas été proclamé depuis six ans. C'est une marque de négligence totale de la part des conservateurs. Alors on ne peut pas les soutenir pour leur faire gagner des élections et ensuite prendre ses distances en disant: «Nous pouvons être fiers de ce que nous avons fait, et regardez ce qu'eux ont fait». J'estime que c'est de la basse politique.

• (1720)

M. Gurbin: Monsieur le Président, je ne pourrai jamais égaler la fougue du député.

M. Blaikie: Ça, c'est vrai.

M. Gurbin: Attendez une minute, replaçons les choses dans leur contexte. La question dans ce cas précis n'a pas de sens, puisque la compagnie a accepté sa responsabilité.

Le président suppléant (M. Paproski): Le député de Birds Nest. Je veux dire le député de Winnipeg-Birds Hill (M. Blaikie).

M. Blaikie: Monsieur le Président, je m'abstiendrai de porter un jugement sur votre erreur manifestement involontaire.

Je tiens à faire quelques observations sur les propos du secrétaire parlementaire de la ministre de l'Environnement (M. Gurbin). Il a insisté sur le fait que nous n'en savions pas assez sur les biphényles polychlorés. Pourrait-il nous dire maintenant si le ministère de l'Environnement et sa ministre ont toujours l'intention d'annuler l'étude demandée par le gouvernement de l'Ontario sur l'évaluation de l'incidence des BPC, annulation que nous devons aux compressions budgétaires annoncées pour le secrétariat de l'environnement relevant du CNR dans l'exposé financier du 8 novembre dernier?

Pour être juste, ne pourrait-il revoir la tournure prise par ce débat qui a commencé la semaine dernière après le déversement de BPC? Il nous a accusés de nous être laissés emporter par notre fougue, d'avoir cherché à effrayer la population, ainsi de suite. S'il veut bien se rappeler la première question que j'ai posée au ministre des Transports (M. Mazankowski), je lui fais remarquer que je l'ai posée de façon très directe et fort calme. Je l'ai interrogé au sujet d'un éventuel moratoire.